

9 OUVRIR SON ASSOCIATION A TOUS LES PUBLICS (PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, ISOLEES, EN PRECARITE, ETC...)

ATELIER ANIMÉ PAR LA MIETE (MAISON DE L'INITIATIVE, DE L'ENGAGEMENT, DU TROC ET DE L'ÉCHANGE) EN PRÉSENCE DE LA PASSERELLE D'EAU DE ROBEC (ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE « NOTRE MARCHÉ AUTREMENT » SUR VILLEURBANNE) ET LA MISSION HANDICAP DE LA VILLE DE VILLEURBANNE.



Projection du documentaire « Comme tout l'monde » de Rémy Watrigant (coproduction APF / ville de Villeurbanne) : réalisé en 2013, il présente des exemples d'inclusion de publics en situation de handicap au sein de différentes associations villeurbannaises. Visible sur : https://www.youtube.com/watch?v=PoOqpVvx1_g&list=PLAp59eCNbOmlqFA29giuAPrctHraC_pmWS

Quelques retours suite à la projection :

Le film fait ressortir la peur du handicap, l'importance de faire abstraction de la « différence », le regard des autres, le fait que les structures ne sont pas toujours adaptées pour l'accessibilité pour tous, l'envie très forte des personnes en situation de handicap d'intégrer des associations dites « normales ».

Intervention d'Eric Plantier-Royon chargé de mission handicap à la Ville

On estime que 15 % de la population villeurbannaise est en situation de handicap. La Ville dispose de plusieurs structures spécialisées. L'école Gallieni a été créée en 1882 à Villeurbanne pour accueillir les déficients visuels, qui peuvent suivre une scolarité depuis la maternelle jusqu'à l'IUT, ce qui explique une forte proportion de déficients visuels au sein de la commune.

9 OUVRIR SON ASSOCIATION A TOUS LES PUBLICS (PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, ISOLEES, EN PRECARITE, ETC...)

L'objectif de ce film est d'évoquer tous les handicaps et de montrer aux associations « ordinaires » que les personnes en situation de handicap ont beaucoup d'attentes, et que si la volonté existe, la mixité de publics est tout à fait possible et enrichissante pour tous.

Villeurbanne compte 7,74 % de personnes en situation de handicap parmi le personnel municipal de la Ville, suite à un effort spécifique de la mairie en ce sens. Les centres sociaux de Villeurbanne ont accueilli, dans leurs centres de loisirs, 45 enfants en situation de handicap dans leurs ALSH cette année. La mission handicap de la Ville a été créée en 2009 pour appuyer toutes les directions municipales (bâtiment, voirie, ressources humaines, culture, sport, etc.) à la prise en compte du handicap. La Ville a réalisé un guide pratique pour recenser l'ensemble des structures en lien avec le handicap, il est disponible sur demande.

Présentation de l'épicerie sociale et solidaire « Notre marché autrement » (association la passerelle d'eau de Robec) : expérience en mixité de public.

L'association avait déjà une épicerie à la Croix-Rousse, elle a ouvert une épicerie à Villeurbanne le 14 mars 2016 au 231 cours Emile Zola. A la différence des épiceries sociales qui s'adressent uniquement à un public en précarité, le choix a été fait de la mixité de public : avoir des adhérents bénéficiaires (ayant un reste à vivre inférieur à un certain montant, afin qu'ils puissent accéder à une alimentation de qualité à 50% du prix du marché) et des adhérents solidaires (toute personne souhaitant soutenir le projet, ayant accès uniquement aux produits locaux et développement durable, au prix du marché). Cette mixité permet de ne pas ghettoïser les publics et tout le monde y trouve son compte. L'association développe des ateliers d'information sur la nutrition et la santé. L'épicerie est un lieu de vie qui se veut ouvert et convivial pour favoriser et/ou retrouver la confiance en soi. Les adhérents siègent au conseil d'administration pour s'assurer que le projet de l'association soit réellement l'expression de leurs besoins et attentes. L'association a eu des demandes spécifiques de personnes en situation de handicap. Les locaux sont accessibles à des personnes à mobilité réduite. Pour les déficients visuels, un accompagnement est nécessaire. L'association tente de répondre à toutes les demandes, en trouvant des solutions par rapport aux différents publics accueillis.

Question à la salle : Pour proposer une activité aux personnes en situation de handicap, il faut forcément l'adapter ?

Pour certains, tout dépend du type de handicap. Pour d'autres, il n'y a pas d'adaptation nécessaire, l'important c'est l'envie ! L'association la Campanule qui organise des bals folks évoque son expérience avec une personne malvoyante accompagnée de son chien guide : il a fallu un temps de discussion avec les autres danseurs pour trouver comment s'organiser et ensuite ça c'est très bien passé. (pour information, même dans les espaces publics où les animaux sont interdits, les chiens d'aveugles sont toujours acceptés). De même quand des personnes en fauteuil roulant viennent danser : on trouve toujours des solutions.

9 OUVRIR SON ASSOCIATION A TOUS LES PUBLICS (PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, ISOLEES, EN PRECARITE, ETC...)

Une maman d'enfant en situation de handicap moteur léger explique que son fils a réussi à pratiquer le tennis de table et le basket tout au long de sa scolarité de par son caractère et sa motivation et ce, dans des ateliers ouverts à tous. Cet enfant parvenait à avoir un si bon niveau que certains professeurs remettaient en question son handicap. De nombreux préjugés persistent autour du handicap, il est important de faire évoluer les mentalités. Le plus important c'est la volonté d'accueil.

L'ASVEL athlétisme est ouvert à accueillir des personnes en situation de handicap au sein de son association.

Présentation de l'association la MIETE

La MIETE, depuis sa création, a souhaité être un lieu de rencontre, d'échange et de mixité entre tous les publics, à la fois pour enrichir les projets associatifs et changer le regard des personnes. Elle développe des activités en mixité de public, accessibles à tous. Elle accompagne des personnes en situation de handicap à devenir administrateur d'une association. Elle dispose de locaux au 150, rue du 4 août 1789 pour accompagner les associations dans le développement de leurs projets en mixité de public.

Question à la salle : Pour intégrer une personne en situation de handicap, une simple discussion avec la personne à accueillir suffit ?

Pour l'association Ensemble au 44, c'est un bon début mais ce n'est pas suffisant : il faut être formé, bien connaître le type de handicap de la personne, pour pouvoir l'accueillir au mieux et éviter des situations difficiles.

L'association la Campanule renchérit : le dialogue est un premier pas mais ne suffit pas.

L'association Unissons-nous pour l'Avenir de l'Humanité pense qu'il faut construire le projet associatif avec les personnes à accueillir pour que ça marche.

L'association Si si les femmes existent ! pense que le plus important, c'est se regarder soi-même : quelles sont mes peurs ? quels sont mes blocages ? C'est un aller-retour entre soi et l'autre, ça va dans les deux sens.

L'association Troubles champêtres n'est pas du tout d'accord : la relation se crée naturellement, il faut partir de l'envie de la personne. Cette association propose des ateliers théâtre à des personnes en situation de handicap et à des personnes valides, et déroule ses ateliers de la même façon, quel que soit son public.

9 OUVRIR SON ASSOCIATION A TOUS LES PUBLICS (PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, ISOLEES, EN PRECARITE, ETC...)

Pour l'association Gaïa chemins de femmes, la question de l'accessibilité physique du local est essentielle et dans le cas des handicaps mentaux, une connaissance du handicap est nécessaire.

La MIETE souhaitait adapter le passeport bénévole de France Bénévolat aux personnes en situation de handicap, mais en l'adaptant à tous les publics, elle a développé un passeport accessible à tous. C'est le concept de « l'accessibilité universelle », développer des outils qui servent à tous et non pas à un public défini.

On réduit souvent le handicap à un fauteuil roulant, or seulement 3% des personnes handicapées se déplacent en fauteuil, et 80% des personnes en situation de handicap ont des handicaps invisibles.

Finalement, quand on développe des outils accessibles, ça sert au plus grand nombre : L'exemple évoqué est celui de la télécommande. Au départ, cet objet a été créé dans le seul but de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir changer de chaîne à distance. Aujourd'hui, tout le monde l'utilise. Toute la société profite de documents, installations, etc. adaptés au départ à un public spécifique.

Eric Plantier-Royon précise qu'avant, on demandait aux personnes en situation de handicap de s'adapter à la Ville. Maintenant, on renverse la tendance : c'est à la Ville de s'adapter. Dans le cas du handicap mental, on travaille sur des documents faciles à lire et à comprendre : finalement, ces documents sont mieux compréhensibles par tous.

Question à la salle : Pensez-vous que les personnes handicapées peuvent participer à une activité, mais qu'elles ne peuvent pas la construire ? Autrement dit, des personnes en situation de handicap ou autre peuvent-elles diriger des associations, en participant au conseil d'administration ou au bureau ?

Les participants sont unanimes pour dire que c'est possible, il suffit si besoin d'aménager en conséquence. Certaines personnes pensent que ça dépend du handicap. La majorité pense qu'il est essentiel d'accompagner l'envie de la personne et de remettre en cause les à priori.

9 OUVRIR SON ASSOCIATION A TOUS LES PUBLICS (PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, ISOLEES, EN PRECARITE, ETC...)

Eric Plantier-Royon évoque le film « Dernières Nouvelles du Cosmos » de Julie Bertucelli, sorti en salle le 9 novembre 2016, autour d'une poétesse autiste, film qui sera projeté lors de la semaine « Changeons de regard sur le handicap » de la Différence au cinéma Le Zola le 18 mai 2017.

En effet, tous les deux ans, la Ville organise un temps fort durant une dizaine de jours autour de ces questions, réunissant un grand nombre d'acteurs de la commune autour de cette question afin d'aller au-delà des idées reçues et des stéréotypes qui s'appliquent aux personnes souffrant d'un handicap, moteur, psychique, visible ou invisible.

En clôture de cette semaine, la MIETE organise le Festdif, festival de la diversité et de la différence. Le Fest'Dif est né de la volonté de bénévoles, issus de différents horizons, pour créer un moment de convivialité festive sur les thèmes de la différence et de la diversité. Avec la collaboration de 80 structures dont de nombreuses associations, le Festdif se donne pour objectif de changer le regard sur la société représentée dans sa diversité. Il propose un programme varié et de qualité comptant de nombreux spectacles de danse, musique, théâtre, cirque, cinéma réalisés par des amateurs ou professionnels. Aussi des moments de rencontres et de partages sont proposés à travers les ateliers participatifs.

Il est difficile de conclure mais les intervenants souhaiteraient insister sur deux points. Finalement, tout est question d'envie et de rencontre humaine. A partir de là, on peut toujours trouver des solutions. Et d'autre part, il existe sur Villeurbanne de nombreuses associations spécialisées qui peuvent accompagner une autre association, il ne faut pas hésiter à les contacter ou à passer par la mission handicap pour être mis en relation.

